



Doctorants en droit public
3^{ème} année

UNE RECHERCHE NOUVELLE ET OPTIMALE

Liste portée par Linda COET & Stéphane CHAPRON

Depuis de nombreuses années, la France, et plus encore, ses territoires ultramarins sont confrontés à l'exode des cerveaux. À la concurrence accrue à laquelle se livrent les laboratoires publics et privés, s'ajoute la diminution constante du budget alloué par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, devenu incapable de répondre aux besoins de la recherche et d'en assurer le bon fonctionnement. La pandémie de coronavirus n'a fait qu'accentuer ces dysfonctionnements et les doctorant.e.s en sont les premières victimes. Face à cela, nous comptons défendre les intérêts des doctorant.e.s selon **trois axes de priorités** :

**FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX
POUR ATTEINDRE LE GRAAL DE
DOCTEUR.E DANS DES
CONDITIONS DE TRAVAIL
OPTIMALES RESTE NOTRE
PRINCIPALE PRIORITÉ.**

1. LE FINANCEMENT DES DOCTORANT.E.S

- Porter à la connaissance des doctorant.e.s les différents modes de financement possibles avant l'inscription et durant la thèse,
- Améliorer la condition des doctorant.e.s chargé.e.s de cours,
- Augmenter le budget alloué aux missions et mobilités des doctorant.e.s,
- Financer l'impression des thèses.

2. L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ÉTUDES ET DE TRAVAIL

- Améliorer l'implication des doctorant.e.s dans la vie scientifique de leur laboratoire,
- Favoriser les initiatives scientifiques des doctorant.e.s en proposant un accompagnement administratif, financier et humain,
- Lutter contre la solitude des doctorant.e.s en pérennisant l'organisation de séminaires mensuels de discussion et de travail entre doctorant.e.s sur le modèle du KFé2S et/ou en créant une maison des doctorant.e.s propice aux synergies interdisciplinaires,
- Clarifier les règles entourant l'organisation des Comités de Suivi Individuel (CSI) et le renouvellement des inscriptions en thèse.
- Accompagner les futur.e.s doctorant.e.s dans la préparation du projet de thèse.

3. LE RAYONNEMENT ET LA VALORISATION DE LA RECHERCHE

- Assurer un meilleur accompagnement des doctorant.e.s dans la construction de leur projet professionnel et du post-doct,
- Favoriser les publications et les participations aux colloques.